CONSEIL MUNICIPAL DE POUILLY EN AUXOIS SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 13 AVRIL 2010 à 20 H

Date de la convocation : 05 avril 2010

Tous les conseillers sont présents Secrétaire de séance : Karine Bassard

A l'invitation de Madame le Maire, les conseillers municipaux observent une minute de silence en mémoire de Madame Bertrand, adjoint administratif, décédée le 19 mars dernier.

COMPTE ADMINISTRATIF 2009

Le conseil municipal approuve à l'unanimité, les comptes administratifs présentés par Madame le Maire et se décomposant de la manière suivante :

Budget principal

La section de fonctionnement présente un excédent de	630.902,57 €
La section d'investissement présente un excédent de	281.054,52 €
Soit un excédent global de	911.957,09 €
Budgets annexes	

Lotissement communal

La section de fonctionnement présente un excédent de 19.036,59 €

<u>Distribution d'eau potable</u>

La section d'exploitation présente un excédent de	83.224,38 €
La section d'investissement présente un excédent de	67.466,55 €
Soit un excédent global de	150.690,93 €

<u>Assainissement</u>

La section d'exploitation présente un excédent de	31.299,40 €
La section d'investissement présente un déficit de	706.203,53 €
Soit un déficit global de	674.904,13 €

BUDGET PRIMITIF 2010 (BUDGET COMMUNAL)

Le conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2009

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	798.102,57 €	Excédent antérieur reporté	230.902,57€
Charges de personnel	434.000,00€	Atténuation de charges	6.000,00€
Atténuation de produit	11.396,00€	Produits des services	48.440,00€
Virement à la sect° d'investissement	264.632,12 €	Impôts et taxes	908.731,00€
Autres charges de gestion courante	179.108,00€	Dotations et participations	495.129,00€
Charges financières	45.500,00€	Autres produits de gestion courante	40.536,12€
		Produits exceptionnels	3.000,00€
Total des dépenses	1.732.738,69€	Total des recettes	1.732.738,69€

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2009

Le conseil municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2009, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2009, constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 630.902,57 € décide d'affecter 400.000,00 € du résultat de fonctionnement 2009 à la section d'investissement du budget primitif 2010.

TAXES LOCALES DIRECTES

Le conseil municipal vote à l'unanimité comme suit, le taux d'imposition des quatre taxes directes locales pour l'année 2010 :

Taxe d'habitation 9,90 %
Taxe foncière (bâti) 26,26 %
Taxe foncière (non bâti) 44,72 %
Taxe professionnelle 8,51 %

Ces taux sont inchangés par rapport à l'année 2009.

Section d'investissement			
Dépenses		Recettes	
Capital des emprunts	105.000,00€	Participation C.G. travaux rue S. Mazeau	20.000,00€
Participation SICECO	100.000,00 €	I Sunvention Dial Lolumnarium	10.000,00€
Travaux de voirie	204.760,00 €	Subvention DGE columbandin	10.000,00 €
dont rue de l'église	·	Subvention travaux voirie	40.000,00€
dont parking canal	102.000,00 €	l Silhvention terrain de toot	410.000,00€
dont rue Stéphane Mazeau	18.073,56 €		•
dont place devant chapelle ND		Fonds compensation de la TVA (2009)	60.000,00€
dont place des Alliés	20.000,00 €	I Lave Incale d'edilinement	8.000,00€
dont impasse Notre Dame	26.000,00 €	·	
dont trottoirs rue Sgt Mazeau		Prélèvement sect° fonctionnement	264.632,12 €
dont trottoirs rue Gal Leclerc	3.400,00 €	l Evradant d'invacticcament ranorta	281.054,52 €
dont trottoirs rue Gal de Gaulle	1.200,00 €	·	
dont aménagement rue R. Laforge	·	Excédent de fonctionnement reporté	400.000,00 e
dont divers	5.506,44 €	I Empriints	410.373,36 €
Aménagement centre bourg	30.000,00 €	·	
Travaux de bâtiments	385.000,00 €		
dont bâtiment services techniques	300.000,00 €		
dont école maternelle	70.000,00 €		
dont divers	15.000,00€		
Columbarium	10.000,00 €		
Terrain foot gazon synthétique	950.000,00 €		
Matériel de bureau. informatique	8.000,00€		
Achat terrain bat communaux	42.000,00 €		
Autre matériel	69.300,00 €		
Dont défibrillateurs	8.000,00 €		
Dont tracteur et matériel	55.000,00€		
Dont divers	6.300,00 €		
Total des dépenses	1.904.060,00€	Total des recettes	1.904.060,00€

SUBVENTIONS 2009

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des dossiers de demande de subventions présentées par les associations, vote à l'unanimité des membres présents (19 voix) les subventions suivantes aux diverses associations.

Centre de loisirs 77 A.D.M.R. 80 Amicale donneurs de sang 46 Maisons de parents en Bourgogne 46 Foyer logement « les Myosotis » 40 Téléthon 20 J.A.L.M.A.V. 20	70 € 00 € 50 € 00 €	A.D.A.M. (Asso. Dvt Action Musicale) Harmonie Groupe Vocal Divertimento Comité jumelage Pouilly-Lenningen Centre social (déficit cinéma) U.D.M.J.C. (circuit cinéma) Amis de la bibliothèque Rallye Val d'Auxois	11.000 € 4.500 € 460 € 1.029 € 900 € 200 €
A.D.M.R. Amicale donneurs de sang Maisons de parents en Bourgogne Foyer logement « les Myosotis » Téléthon J.A.L.M.A.V.	00 € 50 € 50 € 00 €	Groupe Vocal Divertimento Comité jumelage Pouilly-Lenningen Centre social (déficit cinéma) U.D.M.J.C. (circuit cinéma) Amis de la bibliothèque	460 \$ 100 \$ 1.029 \$ 900 \$
Amicale donneurs de sang Maisons de parents en Bourgogne Foyer logement « les Myosotis » Téléthon J.A.L.M.A.V.	50 € 50 € 00 € 00 €	Comité jumelage Pouilly-Lenningen Centre social (déficit cinéma) U.D.M.J.C. (circuit cinéma) Amis de la bibliothèque	100 € 1.029 € 900 €
Maisons de parents en Bourgogne Foyer logement « les Myosotis » Téléthon J.A.L.M.A.V.	60 € 00 € 00 €	Centre social (déficit cinéma) U.D.M.J.C. (circuit cinéma) Amis de la bibliothèque	1.029 ¢
Foyer logement « les Myosotis » 40 Téléthon 20 J.A.L.M.A.V. 20	00 € 00 € 00 €	U.D.M.J.C. (circuit cinéma) Amis de la bibliothèque	900 \$
Téléthon 20 J.A.L.M.A.V. 20	00 € 00 €	Amis de la bibliothèque	
J.A.L.M.A.V.	00€	·	200 \$
		Rallye Val d'Auxois	
Restos du cœur 40	00€		150 €
nestos da cocar		Associations sportives et de loisirs	
Secours catholique 16	50€	Aéroclub (ailes Pouilly/Maconge)	200 \$
Secours populaire 16	50€	A.S.P. Football	3.000 \$
Croix rouge 16	50€	A.S.P. Basket	700 \$
Souvenir Français 16	50€	Judo Club	1.000 \$
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	00€	Société de pêche	230 \$
		Société de pétanque	160 \$
S.O.S. Village d'enfants	00€	Tennis club	300 €
Journée nationale des aveugles	50€	Tennis de table	200 \$
		V.C.P.A. (Vélo Club)	800 €
A.C.P.G. (prisonniers de guerre)	10€	Vital'Gym	200 \$
		Volley Club	300 €
Vie scolaire Formation		Tir Olympique pollien	100 \$
Ecole G. Virely (classes dépaysées) 120	00€	C.V.P.A. (Voile)	1.000 \$
Ecole G. Virely (transport piscine) 120	00€		
	10€	€ Autres associations	
	10€		
		Comice agricole	184 🕏
, ,		Office de tourisme	6.000 \$
, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		Office de tourisme (maisons fleuries)	239,25 \$
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		UCIA (journées ciales si réalisation)	2.000 \$
		Les Amis de Velard	100 \$
		Les Amis des Bêtes	375,50 \$
		Tour de Côte d'Or	2.800 €
		Passe Montagnes	150 \$
Lycée St Dominique Saulieu 6	55€		
Un budget de 11.172,25 €			
est gardé en réserve			

BUDGET PRIMITIF 2010 (BUDGETS ANNEXES)

Lotissement communal

La section de fonctionnement est équilibrée à la somme de 19.036,59 €

■ <u>Distribution d'eau potable</u>

La section d'exploitation est équilibrée à la somme de	130.074,38€
La section d'investissement est équilibrée à la somme de	103.316,55€

Assainissement

La section d'exploitation est équilibrée à la somme de	77.599,40 €
La section d'investissement est équilibrée à la somme de	1.631.803,52€

PERSONNEL COMMUNAL

• A l'unanimité, le conseil municipal vote le régime indemnitaire du secrétaire de mairie qui fixe à 3 fois le montant de référence annuel de l'indemnité d'exercice de missions des Préfectures à compter du 15 avril 2010.

• Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer à compter du 1^{er} mai 2010 la valeur faciale du ticket restaurant à 9 € dont 4,5 € à la charge de la commune et 4,5 € à la charge de l'agent.

<u>ASSAINISSEMENT – SURTAXE COMMUNALE ANNEE 2010</u>

Le conseil municipal, à l'unanimité, maintient comme suit la surtaxe communale assainissement pour 2010 :

Part fixe: par an
 Consommation: par m³
 Fonds financier de renouvellement: par m³
 20,00€
 0,58 €
 70,0154 €

EAU – SURTAXE COMMUNALE 2010

Le conseil municipal, à l'unanimité, maintient comme suit la surtaxe communale eau pour 2010 :

Part fixe: par an
 Consommation: par m³
 Fonds financier de renouvellement: par m³
 25,92€
 0,3445 €
 0,0366 €

REDEVANCE FRANCE TELECOM

France Télécom doit à la commune la somme de 12.504,24 € pour occupation de l'espace public. Le conseil municipal autorise à l'unanimité Madame le Maire à réclamer cette somme à France Télécom.

INTERVENTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX AU PROFIT DES COMMUNES

A l'unanimité, le conseil municipal approuve les termes de la convention préalable de sollicitation des services départementaux pour des prestations relatives à l'entretien et à l'exploitation de la voirie communale et ceux de la convention de mise à disposition de panneaux de signalisation au profit de la commune.

CONVENTION DE SERVITUDES

Madame le Maire est autorisée à signer par acte authentique la convention de servitudes entre le SICECO et la commune permettant d'installer et de faire exploiter une ligne électrique basse tension sur la parcelle de la station d'épuration.

Affaires diverses

La convention avec les amis des bêtes est renouvelée à l'unanimité.

La remise en état de l'éclairage du port de plaisance s'avère nécessaire. En effet, les candélabres au niveau du bassin sont abîmés voire dangereux.

Le conseil municipal accepte la réfection de cet éclairage en collaboration avec la Communauté de Communes et le SICECO.

Un accord de principe est donné à l'unanimité pour signer une convention dans le cadre du raccordement de L'APRR et la Mignereau au réseau d'assainissement.

L'ancienne rue « rue de l'ancienne gare de marchandises » a été rebaptisée « Rue Emile Zola ».

Le poste d'adjoint administratif laissé vacant suite au décès de Mme Bertrand sera pourvu à compter du 15 mai.